

## FICHE 1

# Être agent du service public dans un établissement local d'enseignement (EPL) : que cela implique-t-il ?

**L'ACADÉMIE**  
*vous forme*

*« Une république n'est point fondée sur la vertu ;  
elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen,  
qui contient l'ambition des autres. »*  
Voltaire

### ÊTRE AGENT DU SERVICE PUBLIC DANS UN ÉTABLISSEMENT

Être agent du service public dans un établissement local d'enseignement (EPL) implique d'avoir des droits, mais aussi des devoirs. Le respect des valeurs de la République s'impose à l'ensemble des agents de l'État, c'est-à-dire tant aux fonctionnaires titulaires et stagiaires, qu'aux agents contractuels de l'État.

#### LE PRINCIPE DE NEUTRALITÉ

Un agent du service public doit assurer ses fonctions à l'égard de tous, quels que soient leurs opinions religieuses ou politiques, leur origine, leur sexe.

Cette obligation impose aux agents publics de s'abstenir de manifester leurs opinions.

La neutralité participe au climat serein des apprentissages et au bien-être à l'école.

#### LE PRINCIPE DU DEVOIR DE RÉSERVE

Tout agent doit faire preuve de réserve dans l'expression écrite et orale de ses opinions personnelles.

L'obligation de réserve s'applique pendant le temps de service, et hors du temps de service quand les propos ou images sont visibles de tous les acteurs du service éducatif (attention à l'utilisation des réseaux sociaux).

#### LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ

Le principe de laïcité est constitutif de l'École de la République. En effet, il est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle.

L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été renforcée par la loi du 9 décembre 1905.

La Charte de la laïcité à l'École rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.

## **QUELQUES PRINCIPES PRIMORDIAUX DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE**

### **L'Éducation aux droits de l'Homme et de l'enfant**

L'éducation aux droits de l'Homme en général, et aux droits de l'enfant en particulier, fait partie intégrante des programmes d'enseignement. Elle est au fondement de la lutte contre l'intolérance et contre toute forme de discrimination : racisme, antisémitisme, homophobie, sexisme... Faire de la lutte contre le harcèlement une priorité partagée participe de la prévention de toutes les formes de violence.

### **La lutte contre les pratiques discriminatoires**

La lutte contre toutes formes de discrimination fait partie des missions prioritaires de l'Éducation Nationale, et des lois et valeurs de la République. Les comportements discriminatoires vont à l'encontre du principe d'égalité et portent atteinte à la dignité de la personne. La prévention des discriminations est un objectif prioritaire d'éducation. Une grande campagne contre le harcèlement à l'École a été lancée en janvier 2012.

### **Les enjeux de l'égalité filles-garçons**

L'École doit préparer chaque élève à sa vie de citoyenne ou de citoyen. L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves : il s'agit d'une obligation légale et d'une mission fondamentale. Le regard posé sur les pourcentages de filles et de garçons dans les filières scientifiques ou littéraires questionne l'égalité des chances.

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

Charte interactive de la laïcité :

[www.thinglink.com/scene/725620887553835009?buttonSource=viewLimits](http://www.thinglink.com/scene/725620887553835009?buttonSource=viewLimits)

Vademecum de la laïcité :

<https://eduscol.education.fr/document/1609/download?attachment>

Devoir de réserve, discrétion et secret professionnels dans la fonction publique :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F530>

Page académique dédiée à la thématique de l'égalité filles/garçons :

<https://www.ac-versailles.fr/l-egalite-filles-garcons-121763>